



DÉFIS ET STRATÉGIES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PÉRIODE DE CRISE DU COVID-19

RÉCAPITULATIF DES QUESTIONS-RÉPONSES

QUESTIONS POSÉES PENDANT LE WEBINAIRE

QUESTION DE JULIE RIJPENS, ANALYSTE POLITIQUE, OCDE À JOHANNE LAVOIE

Parmi les initiatives mises en oeuvre, concernant les mesures de services-conseil et aides à la formation, la Ville soutient-elle des acteurs en place pour qu'ils fournissent ces services? Ou développe-t-elle ces services? Concrètement, comment cela se met-il en place?

Johanne Lavoie: C'est un besoin qui a émané du milieu à travers notre Comité de travail Economie Sociale, et nous avons accepté de répondre à cette problématique là. Nous avons procédé par entente de gré à gré avec un organisme chevronné sur le sujet et outillés techniquement, le Comité sectoriel de main d'œuvre spécialisée sur l'économie sociale. Ils ont donc déposé auprès de nous un projet de formations par webinaires, par coaching également (plus de 820 heures de coaching qui vont être données aux entreprises qui en feront la demande). Les webinaires portent sur différentes thématiques: la gestion des ressources humaines dans un contexte de pandémie, de confinement, de restrictions budgétaires. Il s'agit d'une offre qui est gratuite pour les entreprises d'économie sociale, décidé sur la base du « premier arrivé, premier servi ». L'entreprise s'inscrit via un formulaire qui est administré par la Ville de Montréal car, comme vous l'avez vu, nous avons 3 types de services: comptable, services aux entreprises généraux, et services de formations en ressources humaines. Les gens s'inscrivent et nous faisons la distribution vers ce comité sectoriel de main d'œuvre. C'est un programme qui va durer jusqu'au mois de décembre. J'espèrerais le voir se poursuivre au-delà mais on verra cela avec les plans de relance à moyen et long termes.

QUESTION DE NOURI JEBALI, PRÉSIDENT, MUTUELLE ETTAOUN TUNISIE

En l'absence d'un loi portant sur l'organisation de l'ESS en Tunisie, comment peut-on encourager les acteurs de l'ESS actifs en Tunisie?

Rodérick Egal, Président, iesMed: Oui, iesMed – innovation sociale en Méditerranée, on s'occupe de faire avancer la cause sur la région Méditérranée donc, que ce soit au nord qui est déjà bien pourvu ou au sud qui l'est moins, avec un focus particulier sur la Tunisie. Par rapport à la question posée, il est clair que la Tunisie est un pays où, depuis maintenant plusieurs années, on parle beaucoup d'économie sociale et solidaire mais au

niveau des politiques publiques, il ne passe pas grand-chose. Pas de ministère, pas de stratégie, pas de loi (elle est en ce moment en débat au parlement tunisien). Cela n'empêche pas les acteurs et actrices de l'ESS, heureusement, de s'être bougé depuis quelques années. Cela se fait de façon un peu « anarchique », en général sans aucun type de soutien exception faite de la coopération internationale (ce qui, financièrement, n'est pas neutre), et cela fonctionne en fait au tâtonnement, à l'expérimentation, au quotidien. Il y a quelques restes de mutuelles pas très dynamiques; un mouvement coopératif qui a été, je dirais, très lourdement plombé par une approche historique de l'économie dirigée dans les années 60 (il faut réhabiliter le monde coopératif en Tunisie); et un bouillonnement associatif depuis l'accès à la démocratie.

Donc, en réponse à la question posée « est-il possible de faire de l'ESS sans avoir une loi?»: heureusement oui – ce n'est pas propre à la Tunisie d'ailleurs puisqu'en général les lois suivent les acteurs plutôt que l'inverse – et tout est, je dirais, dans la capacité de la société civile à s'organiser pour faire démarrer des initiatives, qui ne rentreront pas toujours dans les codes absolus de l'ESS telle qu'elle est formatée au niveau international (à supposer qu'elle le soit). Mais il est possible de s'auto-organiser pour consommer, pour produire, le cas échéant pour financer, pour se loger, et cela n'est évidemment pas fonction de textes législatifs. Bien évidemment, les textes législatifs aident puissamment, y compris lorsqu'il existe des dispositifs fiscaux qui peuvent accompagner, mais la clé est quand même dans la volonté des acteurs d'avancer – si possible, bien que cela vienne en général avec un petit décalage, avec le soutien des pouvoirs ou, pourquoi pas, du secteur privé marchand.

Complément de Laurence Kwark, GSEF: J'ajouterais juste, en ce qui concerne la question de la volonté des acteurs de l'ESS, non seulement les acteurs civils de l'ESS mais également les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle très important. Je pense que ce webinaire nous a aussi montré comment les collectivités territoriales qui travaillent en partenariat avec les organisations de l'ESS peuvent réellement apporter à ces dernières un soutien et des réponses adéquates. Je pense notamment à la Corée, où nous n'avons toujours pas de loi sur l'ESS, mais dans le cas des exemples partagés par Patricia Andriot, Johanne Lavoie, et Pascal, il n'y a pas de difficultés à forger un écosystème multi-acteurs au niveau du territoire.

Complément de Mohamed Salhi, EMESSE: Concernant la Tunisie, le gouvernement a fait un très bon travail pour lutter contre les effets du COVID-19. La société civile est aussi très active même si, comme l'a mentionné Rodérick, elle est embryonnaire. Le manque d'un cadre de l'ESS pèse aussi, et précisons aussi qu'en Tunisie, il y a pas moins de cinq réseaux de l'ESS. Un grand problème est qu'ils ne travaillent pas ensemble; de notre côté, nous faisons tout pour les inciter à travailler ensemble et les réconcilier. La situation en Tunisie est à peu près la même qu'au Maroc; nous pouvons avec M. Egal – et je suis prêt à le faire – collaborer et travailler ensemble.

QUESTION DE LUCAS ONDOBO, DOCTORANT EN POLITIQUES PUBLIQUES, SOUTHERN UNIVERSITY BATON ROUGE, ETATS UNIS À MOHAMED SALHI

Comment comptez-vous mobiliser les fonds avec un Etat marocain qui ne participe pas vraiment?

Mohamed Salhi: Très bonne question. Primo, on a seulement deux cas donc on va s'appuyer sur la solidarité. On a déjà fait ce qu'on a appelé le SAC (Solidarité Avec les Coopératives): tout le monde achète auprès des coopératives, tout le monde aide les coopératives à écouler leurs marchandises. Il y a aussi une grande volonté du secteur privé qui veut travailler avec nous – nous avons reçu des correspondances du conseil des entrepreneurs qui veut travailler avec les coopératives, et c'est une très bonne chose. Donc on va essayer de drainer des fonds du privé. Comme M. Egal le disait aussi, il y aussi l'aide internationale. Il existe une multitude de projets, d'initiatives autour des coopératives. L'aide internationale dans ce domaine peut contribuer à atténuer le manque de fonds et de ressources disponibles pour les coopératives.

QUESTIONS POSÉES VIA LE FORUM DE DISCUSSION

QUESTION DE JOSEPH ANICET NKE, COORDONNATEUR, AFROSERVICES, CAMEROUN

Comment faire participer davantage les collectivités locales décentralisées (CTD) dans la riposte contre le COVID-19?

Pauline Effa: Le virus se propage essentiellement au niveau des territoires, les CTD devraient donc être en première ligne de la lutte. Malheureusement, dans nos pays, les actions viennent souvent de très haut et arrivent à la base en ayant perdu de leur efficacité. C'est aussi cela l'objectif de l'ESS: permettre aux CTD de trouver des moyens pour des actions efficaces sur leur territoire. Telle devrait être la logique de cette lutte contre la pandémie, et c'est ce que nous essayons de faire avec le REMCESS au Cameroun. Mobiliser des partenaires pour permettre aux CTD membres du REMCESS de bénéficier de moyens pour contrecarrer la pandémie localement, c'est le cas de l'action que nous menons avec l'appui de l'AIMF actuellement. D'autres partenaires vont certainement nous rejoindre dans cette démarche nous savons que le Cameroun est parmi les pays les plus touchés par la pandémie en Afrique subsaharienne - nous avoisinons les 6000 cas et il est urgent de réagir.

QUESTION DE MADANI KOUMARÉ, PRÉSIDENT, RÉSEAU AFRICAIN D'ESS (RAESS)

Les collectivités territoriales ne travaillent pas fort avec les organisations de l'ESS concernant la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement économique qui cible les populations les plus exposées aux impacts négatifs du COVID-19. Les intervenant ont-ils des propositions de stratégies pour améliorer cette situation?

Johanne Lavoie: Selon l'expérience de la Ville de Montréal, il s'est agi d'un long travail de

terrain mené par les acteurs de l'économie sociale auprès des pouvoirs publics locaux. Appuyés par une multitude de réseaux sociaux (logement, culture, alimentation, loisirs, etc), les acteurs ont démontré la pertinence du modèle et se sont également appliqués à bien communiquer les mérites du modèle et ses succès.

L'intérêt d'élus progressistes combiné aux succès du modèle d'affaires à mission sociale a contribué à renforcer la place de l'économie sociale au sein de la Ville de Montréal particulièrement grâce aux efforts de création d'une politique publique municipale en faveur de l'économie sociale à la Ville de Montréal.

QUESTION DE JOSEPH ANICET NKE, COORDONNATEUR, AFROSERVICES, CAMEROUN À PAULINE EFFA

Quel plan de développement pour relancer les RELESS après la crise du COVID-19?

Pauline Effa: Le plan de relance des activités des RELESS est en pleine discussion actuellement avec plusieurs parties prenantes. C'est la raison pour laquelle nous portons le plaidoyer auprès de toutes les instances susceptibles de converger pour une concertation efficace incluant la consolidation même de ces RELESS, et bien sûr du fait que les acteurs de terrain sont les premiers concernés par cette réflexion au même titre ici que les CTD car ces deux entités doivent collaborer localement.

Un plaidoyer est également mené vers l'état. Comme vous le savez certainement, le RELESS a été institutionnalisé par un décret du premier ministre du Cameroun en date du 03/01/2020, après la promulgation de la loi sur l'ES au mois d'avril 2019 - vous pouvez obtenir une copie de ce décret auprès de FORESSCAM (la scoop des formateurs en ESS). Nous avons signé une convention avec le ministère des PME, de l'ES et de l'artisanat à la suite de ce décret et nous travaillons actuellement sur des propositions qui viennent s'ajouter à celles faites pour la consolidation de ces RELESS. Nous espérons organiser une rencontre avec les CTD lorsque la pandémie commencera à fléchir. Pour l'instant, l'heure est à l'urgence.

QUESTION DE JEAN-PAUL MEYNICK BETCHEM, SECRÉTAIRE PERMANENT, RÉSEAU DES MAIRES DU CAMEROUN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (REMCESS), CAMEROUN À JOHANNE LAVOIE

Pourrait-on avoir plus d'explications sur la phase de relance économique à court terme de la ville de Montréal?

Johanne Lavoie: La Ville de Montréal a structuré son plan de relance en 4 phases et sur une durée d'environ 24 mois. A) 0-3 mois: premières mesures d'urgence, que je vous ai présentées; B) 6-24 mois: plan de relance proprement dit avec des mesures court terme – en place au mois d'août, et des mesures moyen terme et long terme à venir.

Nous sommes en train de préparer les mesures court terme. Nous avons retenu deux mesures assez classiques de financement et de formation. Nous avons aussi retenu une proposition de mise en place de chantier sur des problèmes sociaux mis au jour par la crise de santé publique soit les services aux populations vulnérables et âgées, la sécurité

alimentaire.

Le processus décisionnel suit présentement son cours et déterminera les mesures à mettre de l'avant. Nous serons bientôt fixés sur les priorités d'intervention de la Ville de Montréal.

QUESTION DE JULIE RIJPENS, ANALYSTE POLITIQUE, OCDE À PASCAL DUFORESTEL

Qu'en est-il des SCOP et SCIC? Sont-elles bien inclues dans ces plans quand vous parlez des entreprises de l'ESS?

Pascal Duforestel: Oui bien entendu. Nous avons travaillé avec l'Union Régionale des SCOP pour faire en sorte que les CAE, SCOP et SCIC (une soixantaine actuellement en Région) soient éligibles à tous les dispositifs, y compris celles dont le code NAF ne correspondait pas aux secteurs d'activité sélectionnés.

QUESTION D'ABAKAR SOUGOUDI, CHERCHEUR EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, FRANCE

A quand un Forum Mondial de l'Economie Sociale organisé en Afrique?

Secrétariat de GSEF: Nous y travaillons, l'idée étant de changer de continent pour chaque forum afin d'explorer les différentes réalités de l'ESS à travers le monde! Le forum GSEF2021 se déroulera au Mexique l'année prochaine, mais il est possible que le forum suivant se déroule en Afrique.

QUESTION D'ANTOINE MASQUELIN, POUR LA SOLIDARITÉ - IRELAC, BELGIQUE

Qu'en est-il de l'Amérique Latine? Surtout dans les contextes de violences comme au Chili.

Secrétariat de GSEF: Nous vous invitons à assister si vous le pouvez, au <u>webinaire en espagnol sur le même thème</u> qui se déroulera le 3 juin pour en savoir plus!

OBSERVATIONS & COMMENTAIRES

OBSERVATION DE MALIKA GHEFRANE, CONSEILLÈRE SPÉCIALE, RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES LOCALES D'AFRIQUE (REFELA), CGLU AFRIQUE

Il faut surtout souligner que les femmes partout dans le monde et en particulier en Afrique ont été fortement sollicitées et ont répondu présentes, tout en subissant de plein fouet les conséquences des inégalités dans tous les domaines y compris dans celui de l'économie. Même au sein de l'économie sociale, les femmes restent encore dans les limites de leur autonomisation c'est-à-dire du renforcement de leur pouvoir économique et ces conséquences ont été exacerbées encore davantage par cette pandémie.

Une leçon à tirer du COVID-19 est l'importance de l'économie sociale de proximité, des circuits courts, et de la relocalisation – une occasion d'engager un débat sur le rôle primordial des collectivités territoriales pour repenser l'économie post-COVID-19.

OBSERVATION DE PATRICIA ANDRIOT

Les dégâts causés par la crise appellent à un renforcement des principes de l'ESS: solidarité, solidarité, et encore de la solidarité.

QUESTIONS OUVERTES POUR LE RESTE DE LA SÉRIE DE WEBINAIRE

QUESTION D'OCTAVIO ENRIQUEZ OLVERA, DIRECTEUR DES PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, UNIDOS POR EL DESARROLLO DE LA NIÑEZ Y GRUPOS VULNERABLES A.C., MEXIQUE

Pour ces initiatives de l'ESS qui ont orienté leur marché cible vers l'international, pouvezvous expliquer leur pertinence, plutôt que de créer des structures d'échange locales?

OUESTION DE PATRICIA ANDRIOT

N'ouvrirait-on pas les portes aux entreprises qui, au sortir de la crise du COVID, se convertiraient éventuellement de l'économie dominante à l'ESS?

QUESTION D'OCTAVIO ENRIQUEZ OLVERA, DIRECTEUR DES PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, UNIDOS POR EL DESARROLLO DE LA NIÑEZ Y GRUPOS VULNERABLES A.C., MEXIQUE

Je voudrais savoir si tout au long des interventions, vous pourriez nous fournir des informations afin de constituer une liste de possibles bailleurs de fonds à l'international pour des projets de développement. Je fais partie d'une association au Mexique et nous avons besoin de fonds pour ces projets.

QUESTION DE WAFAE ROUDIES GUEDIRA, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION NABTA, MAROC

Quelles sont les types de formations qui peuvent être mises en place pour les entreprises de l'ESS, sachant que le plus grand problème reste la commercialisation?